

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel et LAGRANGE Jérôme, adjoints – Mmes LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – VALTON Kathy – MM DUCASSE Christophe – LAFFARGUE Louis – LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – OLIVE Michel – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS EXCUSÉS : Mme CHAPEL Louise – MM BOURROUILH Daniel – LADAURADE Yvan.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LAGOUARDAT Michel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Compte financier unique 2023 : budget principal et budget assainissement

Le Compte Financier Unique (CFU) 2023 a été présenté et voté à l'unanimité. L'excédent de clôture s'élève à 122 760,39 €.

<i>LIBELLE</i>	<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>	<i>Dépenses ou déficit</i>	<i>Recettes ou excédent</i>
<i>Résultats reportés</i>		305 838,39 €	154 036,71 €	
<i>Opérations de l'exercice</i>	438 336,12 €	554 771,60 €	388 119,26 €	442 942,49 €
<i>Restes à réaliser</i>			553 000,00 €	352 700,00 €
<i>TOTAUX</i>	438 336,12 €	860 609,99 €	1 095 155,97 €	795 642,49 €
<i>Résultat</i>		422 273,87 €	- 299 513,48 €	
<i>Résultat global</i>		122 760,39 €		

■ *Compte Administratif Assainissement*

Le Compte Financier Unique (CFU) 2023 du budget assainissement a été présenté et voté à l'unanimité. L'excédent global s'élève à 310,19 €.

2 – Affectation des résultats 2023 budget primitif et assainissement

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement du budget communal de l'exercice 2023 comme suit :

.../...

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023		
Résultat au 31/12/2023	Excédent	422 273,87 €
	Déficit	
Excédent au 31/12/2023		422 273,87 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)		299 513,48 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédateur)		122 760,39 €

Budget Assainissement

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement du budget assainissement de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023		
Résultat au 31/12/2023	Excédent	12 576,24 €
	Déficit	
Excédent au 31/12/2023		12 576,24 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)		12 266,05 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédateur)		310,19 €

3 – Vote des taux des taxes locales

Les taux communaux des taxes foncières (bâties, non bâties et taxes d'habitation des résidences secondaires) sont reconduits au niveau actuel.

4 – Budget Primitif 2024 : budget principal et assainissement

Le Conseil Municipal adopte les budgets pour 2024 :

■ Budget Commune

<i>Fonctionnement</i>	
Dépenses	636 295.39 €
Recettes	636 295.39 €
<i>Investissement</i>	
Dépenses	1 357 868.48 €
Recettes	1 357 868.48 €

■ Budget annexe Assainissement

<i>Fonctionnement</i>	
Dépenses	37 850.19 €
Recettes	37 850.19 €
<i>Investissement</i>	
Dépenses	39 956.05 €
Recettes	39 956.05 €

5 – Demande d’occupation du domaine public formulée par La Souche

La demande d’autorisation de l’association La Souche d’occuper l’espace public a été présentée.

Elle souhaite utiliser l’espace devant les halles de la mairie les jours de grande fréquentation afin d’y installer une terrasse. Par ailleurs, elle demande également s’il peut être envisagé d’avoir accès aux halles.

Il est émis un avis favorable à l’installation d’une terrasse d’une surface de 40 m² devant les halles dans les conditions qui seront précisées par arrêté.

Concernant la demande d’occupation de la halle, une autorisation permanente ne peut être accordée. Seule une autorisation au cas par cas pourrait être donnée exceptionnellement.

6 – Modification arrêt transport scolaire : réponse du Conseil Régional

La demande de transfert de l’arrêt scolaire Côte de Claverie vers le parking de « Chez Jeannot » a été refusée par le Conseil Régional que considère que les conditions de sécurité ne sont pas remplies, notamment pour des raisons de visibilité et de vitesse des véhicules.

7 – Etude Conseil Départemental sur la vitesse de circulation Carrérot

Les services du Département ont effectué une étude statistique de la vitesse de passage des véhicules sur la rue du Carrérot. Cette étude montre qu’effectivement des excès de vitesse sont constatés. Il nous est proposé l’installation d’un radar pédagogique financé par le Conseil Départemental.

Cette proposition est acceptée par le Conseil Municipal.

8 – Modification zone de protection des monuments historiques

Suite à la visite des services de l’UDAP (Union Départementale de l’Architecture et du Patrimoine) au sujet de l’élaboration du périmètre délimité des abords autour de l’abbaye de LUCQ DE BEARN, l’architecte des Bâtiments de France propose une modification de ce périmètre.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition sous réserve si possible de quelques ajustements notamment le groupe scolaire qui normalement n’aurait pas du y figurer.

9 – Adhésion à la convention de gestion des dossiers de retour à l’emploi proposé par le Centre de Gestion

Le Centre de Gestion (Maison des Communes) propose l’adhésion de la Commune au nouveau service créé qui a pour objet d’instruire les dossiers de demande d’allocation pour perte d’emploi. L’adhésion est gratuite. Seules sont facturées les prestations s’il y a lieu.

Un avis favorable est donné à la signature de cette convention.

10 – Police de la publicité extérieure : transfert de compétences au Président de la Communauté de Communes

Il est proposé de transférer cette compétence à l’EPCI. Il est à noter que cette compétence était auparavant du ressort du Préfet.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce transfert de compétence.

11 – Information sur le passage de la PASSEM

La Passem passera à LUCQ DE BEARN le 03 mai 2024.

12 – Affaires diverses

✓ *La température très élevée dans la salle de classe de Mme POTIN dans les périodes de fortes chaleurs a été évoquée.*

Compte tenu de l'importance de ce problème, il apparaît nécessaire d'améliorer la situation. Avant toute décision, des tests d'isolation du bâtiment seront effectués.